**COMPTE-RENDU**
**BUREAU COMMUNAUTAIRE**
**du jeudi 20 janvier 2022 à 18 h 30**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt janvier à 18 heures et 30 minutes, les membres du Bureau Communautaire légalement convoqués le 13 janvier 2022 se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

---

Monsieur Michel LE GLAUNEC a été nommé secrétaire de séance.

---

**Etaient présents** : Jean SELLIER
Philippe VAN-HOORNE
Michel LE GLAUNEC
Serge DELAVALLÉE
François BRIZARD
Nathalie LENÔTRE
François CARBONELL*
Virginie VIOLET*
Véronique HELLEUX

**Pouvoirs** : Guy MARTEL a donné pouvoir à Jean SELLIER
Jean-Luc BEAUFILS a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE

*arrivés en cours de séance.

---

# ORDRE DU JOUR

**Administration générale**

- Approbation des Procès-Verbaux des réunions du Bureau Communautaire des 21 octobre, 2 décembre et 17 décembre 2021

**Tourisme et Présence Culturelle**

- Modification du règlement intérieur des médiathèques

**Voirie - Bâtiments – Travaux**

- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de VRD entre la CdC et les communes et syndicats d'eau du territoire

- Marché travaux de voirie accord cadre à bons de commande : prolongation du délai d'exécution

**Aménagement du Terrritoire**

- Complexe culturel : Résiliation du marché du lot n° 1 VRD-gros œuvre – attribution du marché à l'entreprise SAS GROUPE LB suite à la relance de la consultation en procédure adaptée pour la part du marché de gros œuvre restant à exécuter + la reprise de l'ensemble des malfaçons constatées sur les ouvrages exécutés

**Patrimoine Bâti**

- Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation du marché d'exploitation des installations thermiques et d'eau chaude sanitaire des bâtiments de la CdC et du CIAS des Pays de L'Aigle

**Questions diverses**

Approbation des procès-verbaux des réunions du Bureau Communautaire des 21 octobre, 2 décembre et 17 décembre 2021

Les Procès-Verbaux des réunions du Bureau Communautaire des 21 octobre, 2 décembre et 17 décembre 2021 ont été adoptés à l'UNANIMITÉ.

- **Délibération n° 2022-01-20-001**
  Modification du règlement intérieur des médiathèques

**Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'UNANIMITÉ :**

- **APPROUVE** les modifications apportées au règlement intérieur des médiathèques intercommunales de la Ferté Fresnel et de Moulins la Marche

**Arrivée de François CARBONELL et de Virginie VIOLET à 18 h 38.**

- **Délibération n° 2022-01-20-002**
  Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de VRD entre la CdC et les communes et syndicats d'eau du territoire

**Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'UNANIMITÉ :**

- **APPROUVE** les conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage travaux de VRD 2022-2025 avec les communes et les syndicats d'eau du territoire

- **AUTORISE** le Président à signer les dites conventions ainsi que tous les documents s'y rapportant

- **Délibération n° 2022-01-20-003**
  Marché travaux de voirie accord cadre à bons de commande : prolongation du délai d'exécution

Dans le cadre du marché de travaux voirie (2018-2021) les travaux sur les communes de Irai et Bonnefoi, n'ont pu être exécutés dans les délais, qui étaient fixés au 29/10/21, pour des raisons indépendantes à l'entreprise COLAS.

**Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'UNANIMITÉ :**

- **APPROUVE** la prolongation du délai d'exécution des bons de commande n° 06-2021 et n° 09-2021 jusqu'au 01 juin 2022 attribuée à l'entreprise COLAS Ile de France Normandie

- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant n° 1 s'y rapportant

- **Délibération n° 2022-01-20-004**
  Complexe culturel : Résiliation du marché du lot n° 1 VRD-gros œuvre - attribution du marché à l'entreprise SAS GROUPE LB suite à la relance de la consultation en procédure adaptée pour la part du marché de gros œuvre restant à exécuter + la reprise de l'ensemble des malfaçons constatées sur les ouvrages exécutés

**Jean SELLIER + son pouvoir et serge DELAVALLÉE ne prennent pas part au vote.**

**Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'UNANIMITÉ :**

- **RETIENT** l'offre présentée par l'entreprise SAS GROUPE LB pour un montant de 480 000 € HT
- **ENGAGE** avec l'entreprise SAS GROUPE LB une mise au point du marché pour une moins-value d'un montant de 23 411,80 € HT, soit un nouveau montant du marché qui s'élève à 456 588,20 € HT, soit 547 905,84 € TTC
- **AUTORISE** la SHEMA, mandataire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de ce marché

- **Délibération n° 2022-01-20-005**
  Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation du marché d'exploitation des installations thermiques et d'eau chaude sanitaire des bâtiments de la CdC et du CIAS des Pays de L'Aigle

**Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'UNANIMITÉ :**

- **DECIDE** de mettre en œuvre un groupement de commandes pour la passation du marché d'exploitation des installations thermiques et d'eau chaude sanitaire des bâtiments de la Communauté de Communes et du CIAS des Pays de L'Aigle
- **NOMME** la Communauté de Communes coordonnateur du groupement de commandes
- **APPROUVE** les termes de la convention constitutive de ce groupement de commandes
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des actes et documents en résultant

## QUESTIONS DIVERSES

Il a été relevé 32 agents absents dans les écoles du fait de la COVID, dont des agents en cuisine ce qui perturbe le fonctionnement des repas.

Il n'y a eu aucun instituteur gréviste aujourd'hui, contrairement à la semaine dernière.

Un COPIL ANRU s'est tenu ce jour avec deux ateliers, un atelier avec les bailleurs sociaux et l'autre sur la programmation urbaine.

Une commission de sécurité se tiendra le mardi 25 janvier prochain à 9 h 30 à l'EHPAD de Glos la Ferrière, commune déléguée de la Ferté-en-Ouche, afin de lever les prescriptions mentionnées lors de la précédente visite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 55.

Le Président,
Jean SELLIER

CDC des Pays de L'Aigle
61300
L'AIGLE